



securoté social profession liberal

Par **2deuf**, le **22/10/2009** à **15:39**

Bonjour,

Bonjour,

Je suis en profession libéral depuis 2003 en tant qu'infographiste je menais mon activité sans aucun problème au bout d'environ 3 ans une caisse indépendante de cotisation social (le RSI) m'adresse un courrier en me disant a ma grande surprise que je suis affilié a celle ci que je n'ai pas payé mes cotisations social depuis 2003 et me demande de réglé une somme cumulé pour ces 3 année entre temps l'année en cours passait et je me suis retrouvé a devoir payé celle ci aussi malgré la mise en place d'un échéancier etc... rien y fait je n'arrive pas a joindre les 2 bout car ce retard me pénalise dans ma vie étant donné que d'une année a l'autre je suis systématiquement en retard.

Est ce que je peu avoir un recours quelconque étant donné que ce sont eux qui ne m'ont jamais tenu informé je n'ai jamais rien signé ni lu concernant cette caisse de cotisation ! je sais que c'est normal de cotisé mais n'aurait il pas pu me prévenir avec un contrat ou simplement une lettre pour me dire que je dois payé des cotisation etc...

HELP ME